



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 6 DÉCEMBRE 2023
À 19H00**

Personne(s) présente(s) :

Mme. Marie Ignaczak, présidente
Mme Lucie Laroche, conseillère (substitut)
M. Vincent Perron, vice président
Mme Danielle Pelletier, secrétaire

Joé Thériault, conseiller technique

Personne(s) absente(s) :

M. François Boily, conseiller
Mme Andrée Turenne

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal

3.1 Adoption du procès-verbal

4. Sujets

4.1 PIIA - Construction sur pilotis, pieux et autres structures à l'intérieur d'un secteur de forte pente et de bandes de protection. - chemin du Moulin

4.2 PIIA - Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée (sonothérapie). - 59, traverse de Laval (**annulé**)

5. Date de la prochaine réunion du CCU

6. Varia

6.1 Varia - Rencontre pour les normes architecturales

7. Clôture de la réunion

7.1 Clôture de la réunion



1. Ouverture de la réunion

1.1 La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h06.

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 L'ordre du jour est accepté.

3. Adoption du procès-verbal

3.1 Le procès-verbal de la rencontre du 15 novembre 2023 a été accepté tel que rédigé.

4. PIA - Construction sur pilotis, pieux et autres structures à l'intérieur d'un secteur de forte pente et de bandes de protection. - chemin du Moulin

4.1. Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de permis 2023-20047, numéro de lot 5 748 780, concernant la construction d'une galerie dans une bande de protection d'un secteur à forte pente.

5. Date de la prochaine réunion du CCU

5.1. La prochaine réunion du CCU sera à déterminer.

6. Varia - Rencontre pour les normes architecturales

6.1. Les membres ont discuté des normes architecturales qu'ils ont pu voir dans d'autres municipalités. Ils ont fait un retour sur la dernière rencontre. Une prochaine rencontre sera prévue en 2024.

7. Clôture de la réunion

7.1. Clôture de la réunion à 20h42.

Marie Ignaczak, présidente

Danielle Pelletier, secrétaire